

**MEILLEURS
VOEUX !**



- 2 Infos municipales**
- 6 Infos jeunes**
- 8 Infos éco**
- 10 Vie associative**
- 12 Journée citoyenne**
- 14 Sapeurs-Pompiers**
- 15 Etat civil**
- 16 Actualités**

L'éditorial de la maire

Nous voici fin décembre 2021. L'année passée a été une année contrastée entre périodes difficiles et lueurs d'espoir. La pandémie du COVID-19 continue à nous affecter, elle impacte notre travail, nos associations, nos services, notre vie.

Je garde en moi entre autre le souvenir d'un moment vécu comme un choc frontal, quand, au printemps, devant le taux d'incidence grimpa au niveau national, le gouvernement avait décidé de fermer les écoles et d'avancer les vacances scolaires. Le matin, l'accueil de vacances de notre service périscolaire, monté par une équipe motivée et engagée, affichait encore « complet », le soir-même tout a dû être annulé en toute urgence.

Durant cette période difficile, nous nous sommes préoccupés de nos concitoyens lors du lancement de la vaccination, en soutenant ceux qui avaient besoin d'aide et en nous assurant que la prise de rendez-vous se passait bien. Il y a eu des moments extraordinaires avec notamment notre héros national Pokaa, chien renifleur de COVID-19 de l'association Handi'chiens à la Roselière. Après une solide formation de plusieurs mois, cet adorable boule de poils a des capacités de détection de virus qui dépassent les tests PCR des laboratoires médicaux.

La pandémie nous oblige à trouver tous ensemble des solutions. Ce fut le cas lors de la mise en place du pass' sanitaire à la fin de l'été, particulièrement pour les associations utilisatrices de la salle des sports où il a fallu réorganiser complètement les accès à la salle.

Finalement, cette pandémie nous oblige tous les jours à nous remettre en question, à nous réinventer, aussi, à nous surpasser, mais surtout à nous montrer responsable pour notre vivre-ensemble et à nous protéger nous-mêmes pour protéger les autres. Par moments, cela passe malheureusement par la fermeture de salles, par l'annulation de manifestations. Ainsi, nous avons dû à nouveau annuler la fête de Noël de la Ruche et la fête du personnel en décembre ainsi que la fête des aînés prévue début janvier.

Mais entre temps la mise en place de certaines règles et contraintes nous a permis de réouvrir des lieux et d'organiser des manifestations et rencontres comme par exemple les activités et centres de loisirs des enfants, les actions et sorties des jeunes du CMJE, la fête des associations, la journée citoyenne, la kermesse des paroisses ou des fêtes de famille. Dans ce numéro du KPE, vous allez découvrir certains de ces moments vécus.

Pour 2022, nous espérons et croyons en une amélioration. C'est pourquoi nous organisons, le week-end du 26 au 29 mai, la venue de nos amis Casteljalousains dans le cadre de notre jumelage. Si vous souhaitez faire partie des échanges avec nos amis du Sud-Ouest, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie auprès de Sylvie Nichini. Contactés par le maire de Briaucourt, nous allons également renouer des liens avec ce village en Haute-Saône qui fut la première étape pour nos villageois lors de l'évacuation de la bande rhénane en 1939.



La maire, Jill Köppe-Ritzenthaler

Le printemps 2022 sera marqué par la fin des travaux de la place du Tertre et de l'Espace Jules Verne. Nous espérons que ce nouvel espace végétalisé, structuré et aménagé avec qualité, servira à l'avenir pour de nombreuses rencontres et manifestations dans un cadre agréable. Ces deux chantiers nous ont occupé durant toute l'année passée.

En même temps, nous avons fait faire des études de voirie et de l'éclairage public sur l'ensemble du village et fait examiner le circuit d'eau potable à la salle des sports. Beaucoup de « petits » travaux ont pu être réalisés : l'installation de volets en alu à la salle Kegreiss, l'installation de planches de rive en alu à l'église, le remplacement des planches de rive et divers travaux dans la maison 56a rue principale, l'insonorisation du réfectoire de la Ruche, la protection technique du serveur de la mairie, la réorganisation des garages sous la boulangerie et la réfection du revêtement du quartier rue des Pâquerettes et rue des Violettes.

Nous débuterons l'année par un chantier de rénovation du circuit d'eau potable à la salle des sports. En même temps, nous préparerons la rénovation de l'école maternelle pour un début des travaux en 2023.

Gardons espoir et toujours la même perspective : nous permettre de bien vivre ensemble et de passer des moments heureux. Pour cela, prenez soin de vous et de vos proches.

**SCHEENI WIHNÄCHTE,
JOYEUX NOËL &
MEILLEURS VOEUX POUR
LA NOUVELLE ANNÉE**



Espace Jules Verne : les travaux vont bon train



Les travaux pour le nouvel Espace Jules Verne ont commencé début octobre. Les travaux se poursuivent selon le planning établi. Après le désamiantage des anciens tuyaux, les travaux d'assainissement se poursuivent. La rampe, ainsi que la plateforme et l'escalier d'accès à la salle des sports sont démolis en partie pour être rénovés et mis à niveau par rapport à l'implantation future. Les prochaines étapes seront la pose des bordures, l'installation des réseaux secs, l'implantation des massifs, la préparation des sols, les plantations et la pose des pavés. Pour l'école et la salle des sports, des accès provisoires ont été aménagés en régie par les agents communaux.



Fin octobre, les arbres pour la place du Tertre et pour l'espace Jules Verne ont été choisis sur place à la pépinière en Allemagne.

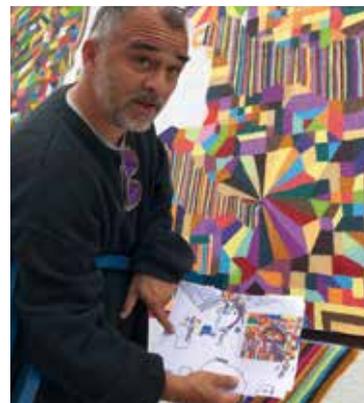
Une stagiaire en communication

Léa Lombard, 17 ans, jeune Kunheimoise en première année de formation pour le bac pro AMACV au lycée Gutenberg à Illkirch a passé trois semaines de stage d'immersion au service administratif de la mairie. De sa seconde générale initiale elle a pu intégrer via une passerelle une première professionnelle dans un domaine qui la fascine : le dessin étant sa passion depuis le collège, c'était une évidence pour elle de choisir cette voie professionnelle.

Le graphisme et le design sont synonyme de création, c'est pourquoi durant son stage, la future graphiste a pu réaliser plusieurs projets : des bons d'achat pour les séniors de Kunheim, en remplacement de la fête des aînés annulée, la carte de vœux pour 2022 et ce bulletin municipal. Elle a également pu visiter l'imprimerie de Neuf-Brisach et échanger avec ce maître imprimeur local.

Popay acte II

En octobre, le Street'Artiste Popay est repassé à l'action à Kunheim pour peindre également les façades Nord et Sud de la salle de musique. Avec la façade Est créé en 2019, cet oeuvre d'envergure est une étape du Street'Art-Tour Pays Rhin-Brisach en partenariat avec le Musée Mausa Vauban à Neuf-Brisach. Une attraction pour les élèves et passants du lieu et les fans du Street'Art internationaux.



RAMASSAGE DE SAPINS

le **vendredi 7 janvier**
Merci de déposer
votre sapin
sans décorations
sur le trottoir
avant 8h.



**AMACV,
C'EST QUOI ?**

**Artisanat et
Métiers d'Art
Communication
Visuelle**



Rappels règles du vivre ensemble

Pour le bien-vivre ensemble

Tout au long de l'année, diverses doléances concernant certaines incivilités nous ont été communiquées.

Chiens divaguants ou pas tenus en laisse, haies débordantes, stationnements gênants ou abusifs, bruits de voisinage ...

Pour le bien vivre-ensemble, il est primordial de respecter son voisin et son concitoyen.

Pour rappel, certaines règles en vigueur :

Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public. (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Chiens en laisse :

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que quand ils sont tenus en laisse.

(Règlement sanitaire départemental (RSD) Titre IV, article 99.6) En dehors de la zone urbaine, est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouvant hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permet-

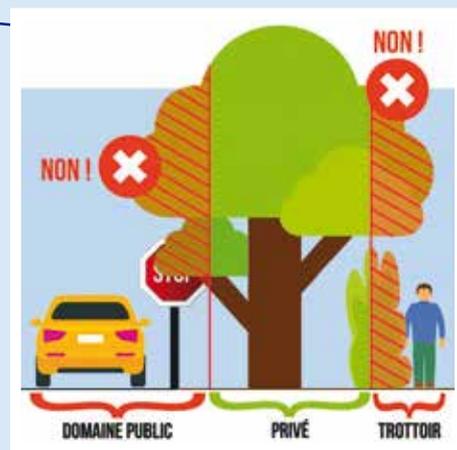
tant son rappel. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, (...) les bois et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement. (code rural section 2 : les animaux dangereux et errants Article L211-23). La voirie doit être tenue propre, des déjections canines doivent donc être ramassées par les propriétaires des animaux.

Pas de feu dans le jardin

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes. Il est interdit de les brûler à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin. Pourquoi cette interdiction ? Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Bruits de voisinage

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...), ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage,



pétard et feu d'artifice, tondeuse, machine de chantier...), ou par un animal (exemple : aboiements).

A Kunheim, un arrêté municipal réglemente la lutte contre les nuisances sonores. Ainsi, des travaux et activités provoquant une intensité sonore sont à éviter du lundi au samedi entre 22 heures et 7 heures, ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés avec une tolérance entre 10h et 12h (arrêté du maire n° 1057/2005).

Si vous constatez des bruits gênants, informez l'auteur du bruit de la gêne qu'il occasionne. Si jamais la gêne se répète, il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur de justice, ...). Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

Déneigement des trottoirs

En cas de chute de neige, et conformément au droit local applicable en Alsace Moselle, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1,50m. S'il n'existe pas de trottoir, une bande de même largeur doit être dégagée de la même façon, et, au besoin, de bonne heure le matin et le soir. Les surplus de neige et/ou de glace ne doivent en aucun cas être jetés sur la chaussée.



**MERCI À TOUS
POUR VOTRE COMPRÉHENSION**

Maison France Service

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives

De plus en plus de démarches administratives se font sur internet, de moins en moins d'administrations proposent encore des contacts personnels.

Pour faciliter vos démarches, la formule « Maison France Service » vous propose un service d'accompagnement et de numérisation de documents.

Sur notre territoire existent deux « Maisons France Service » : à Muntzenheim, en partenariat avec la poste, et à Neuf-Brisach, en partenariat avec la mairie.

Plusieurs administrations (Direction générale des finances publiques, Pôle Emploi, CAF, MSA, CPAM, Carsat,

etc.) sont partenaires de ce guichet unique de proximité. Des personnes formées aux démarches en ligne sont à vos côtés et à l'écoute.

Ainsi, vous pouvez faire le nécessaire pour compléter vos dossiers et vous faire aider si vous rencontrez des problèmes techniques ou administratifs lors d'une procédure en ligne.

Vous avez certaines possibilités en libre-service et d'autres sur rendez-vous.

La discrétion pour les données personnelles est garantie, après utilisation de l'ordinateur rien n'est gardé en mémoire, les dossiers sont effacés à la fin de la session avec l'utilisateur.

■ Muntzenheim

12 Rue de Colmar, Claude Rapp

Tél. 03 89 71 71 68

Courriel : muntzenheim@france-services.gouv.fr

Renseignements en français, allemand, anglais

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, de préférence sur rendez-vous

■ Neuf Brisach

4 rue de l'Hôtel-de-Ville, Véronique Siméon

Tél. 03 67 04 00 12

Courriel : franceservices@neuf-brisach.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, de préférence sur rendez-vous

Battue de chasse

saison 2021/2022

Sur le lot de chasse n°1 :

- battue n°3 : 8 et 9 janvier
- battue n°4 : 29 et 30 janvier

Sur le lot de chasse n°2 :

- battue n°3 : 8 et 9 janvier
- battue n°4 : 22 et 23 janvier

Pour consulter le plan des lots de chasse :

<https://www.kunheim.fr/Mairie/Informations-administres/Chasse.html>

Conseil municipal

Les prochaines séances sont programmées à 20h15 les jeudis : ■ 20 janvier ■ 24 février ■ 31 mars

Objets trouvés

A retirer au guichet de la mairie : une paire de lunettes solaires avec correction, noire et argent, marque ALTERNANCE | une serviette de bain enfant, motif WINX | un casque de vélo bleu turquoise avec des autocollants « SLIDE BOX » | un talky walky au dojo et un trousseau de 2 clés | un ballon de foot marque PUMA, « team Final 3 » | une bague homme en or, type alliance, gravée 26/01/2001 | une paire de lunettes de soleil enfant noire motif camouflage | un trousseau avec 7 clefs et un porte clef casque à moto | une serviette de bain à la plaine de jeux | une paire de lunettes de soleil correctrice | une paire de boucles d'oreilles avec pendentif | un iPhone | une cape de déguisement | une jupe noire | deux clés avec porte clé | un casque de scooter | une montre chronomètre | une peluche cheval

Elections 2022

L'élection du président de la République se déroulera :

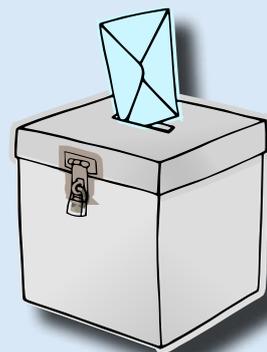
- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront

- le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à début mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle.

Inscriptions en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>



À savoir :

Un jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen ou une personne devenue française après 2018 est inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Plus de renseignements au guichet de la mairie.





A la Ruche : Activités et sorties de fin d'année

Depuis la rentrée, les activités au service périscolaire La Ruche ont repris de bon rythme.

Le maintien des mesures de sécurité sanitaire, notamment pendant les repas, a permis de s'adapter rapidement aux évolutions des protocoles sanitaires à respecter pour l'accueil des enfants. Ainsi, la Ruche bourdonne d'enfants tous les midis, mais également les mercredis en journée et pendant les vacances scolaires.

Chaque année l'équipe de la Ruche choisit un thème plus particulier autour duquel elle organise ses activités durant toute l'année scolaire. Le thème actuel est : « Avide d'expériences et de revivre ensemble ».



La période de Noël a été couronnée par une sortie à l'écomusée d'Alsace co-organisée avec l'Amicale Jules Verne. Les enfants l'ont particulièrement apprécié. Confortablement assis sur des remorques, tirées par des tracteurs anciens, ils ont pu découvrir tout le terrain du musée à l'air libre avant de prendre le repas au chaud et participer à un atelier de pâtisserie « Bredaldas ». La journée s'est terminée tard afin de pouvoir profiter pleinement des illuminations et de l'atmosphère chaleureuse d'un Noël avec les coutumes d'antan.

Les activités de janvier et février s'annoncent variées : fête des rois avec confection de la galette, loto de couleurs, fous de nature, cache-cache géant, ateliers de motricité fine, petites expériences « Graines de Savants », « Les choristes de la Ruche », « Le sac à histoires », tournois sportifs, bricolages de saisons, loto, jeux libres, moments de partage et de discussion, réflexion sur les vacances, détente et miss beauté – vous l'aurez compris : à la Ruche, pas de blues hivernal en perspective.



En vacances avec La Ruche

Vacances d'Hiver :

la 1ère semaine des vacances (7 février au 11 février)
Inscriptions : 21 janvier
à 16h30 pour les Kunheimois,
à partir de 17h30 ouvertes à tous.

Vacances de Printemps :

la 1ère semaine des vacances (11 avril au 15 avril)
Inscriptions : 5 mars
à 16h30 pour les Kunheimois,
à partir de 17h30 ouvertes à tous.

Vacances d'été 2022 :

trois semaines en juillet (lundi 11 juillet au 29 juillet 2022) et une semaine avant la rentrée des classes (lundi 22 au vendredi 26 août)

C'est une équipe d'animateurs motivés et complémentaires dans leurs champs de compétences et de centres d'intérêts qui prend en charge les enfants de 3 à 11 ans. L'équipe de l'année scolaire 2021/2022 est composée de la responsable **Anne Ehrlicher** et son adjointe **Valérie Schmitz-Danner**, des animatrices **Aurélie Faure**, **Sophie Houbart** et **Marjorie Schubetzer** et de **Estelle Belleau**, agent d'entretien.

A midi, **Elisabeth Cayre** renforce l'équipe pour l'entretien et la vaisselle.

Alexandre Fohr poursuit son apprentissage BPJEPS en 2ème année.



Pierre-Alexandre Ferracin a débuté son apprentissage BPJEPS en première année en novembre.

Pauline Zwingelstein a rejoint l'équipe d'animation dans les cadre d'un contrat de parcours emploi compétence avec l'objectif de finaliser sa formation BAFA.



Rentrée scolaire 2021/2022

Les effectifs de l'école maternelle « De la terre à la lune »

53 élèves dont 33 bilingues :

14 petits, 19 moyens, 20 grands

■ **Classe monolingue avec section bilingue :**

4 petits, 8 moyens, 8 grands monolingues

4 petits, 4 moyens bilingues

Aude Gardone (fr.), Cindy Horny (all. en section)

■ **Classe bilingue :**

6 petits, 7 moyens, 12 grands bilingues

Christelle Mendonca (fr.) et Cindy Horny (all.)

■ **3 ATSEM** (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) : Sigrig Abeles, Sonia Defrasne, Sophie Houbart (50%)

Les effectifs de l'école élémentaire « Jules Verne »

127 élèves (122 en 2017) dont 50 bilingues

24 CP, 22 CE1, 23 CE2, 27 CM1, 31 CM2

■ **Enseignants en monolingue :**

◆ Valérie Philippi : 9 CP, 10 CE1

◆ Estelle Camper : 19 CE2 et 9 CM1

◆ Nicolas Renaudin, directeur et Anne Derivaux, décharge, le lundi : 7 CM1, 23 CM2

■ **Enseignants en bilingue :**

◆ Anne Derivaux (fr.) et Claudia Vix (all.) : 15 CP et 12 CE1

◆ Vincent Kientz (fr.) et Claudia Vix (all.) : 4 CE2, 11 CM1, 8 CM2



Nicolas Renaudin est le nouveau directeur de l'Ecole Jules Verne



Pendant l'année scolaire 2020/2021 les élèves et enseignants de l'école Jules Verne ont installé un potager dans la cour de l'école. Toutes les classes ont participé au projet : fabrication et installation des bacs, semis des plants, arrosage et entretien. La récolte a été abondante !

Les différentes graines (tournesol et courge) seront le point de départ du projet suivant : la réalisation de mangeoires et l'observation des oiseaux avec l'aide de la maison de la nature. Ces graines seront aussi le point de départ des prochains plants du jardin.

Tout comme la maternelle, l'école élémentaire s'est engagée dans l'obtention du label éco école .



Des ailes d'Icare dans les Remp'Arts

La classe de CM1-CM2 de l'année scolaire précédente a participé au festival de landart Remp'Art à Neuf-Brisach sous le thème « L'Aérien ». Avec leur enseignante Valerie Philippi, les élèves ont construit des ailes d'Icare qui, pendant cet été, ont orné les remparts. Chaque plume a été réalisée et décorée individuellement.

Le Minotaure a été enfermé dans le labyrinthe dessiné par Dédale. Une fois tué par Thésée, aidé par Ariane, Minos le roi de Crète, décide d'enfermer Dédale et son fils Icare dans le labyrinthe, parce qu'il ne veut pas se séparer de son génial architecte. Ce dernier décide de s'échapper en se fabriquant des ailes à l'aide de plumes, de fil et de cire. Ils parviennent à s'envoler mais Icare ne suit pas les recommandations de son père et s'approche trop près du soleil. La cire fond, les plumes se détachent et Icare tombe dans la mer.

Si on s'imagine que vous êtes perdus dans le labyrinthe de Vauban, voici les ailes qui pourront peut-être vous sortir de là.



Journée des commerces : une première réussie

Le samedi 9 octobre, neuf entreprises de Kunheim ont participé à la journée des commerces de proximité.

Le traiteur « Alsace Gourmande », le salon de coiffure « La Boite à Tifs », « Chez Véra » – décorations florales, le restaurant « Sila kebab », la boulangerie Grenacker, « Natura Massage », « H2O Detailing, la « Rôtisserie à la Vieille Pompe » et le bar « Ô Manu » se sont prêtés au jeu.

Pour cette édition 2021, organisée à Kunheim en partenariat avec la commune et sur l'initiative du service économique de la ComCom Pays Rhin-Brisach, un jeu de piste a été proposé aux clients et passants.

Ils pouvaient rendre visite aux commerces participants, découvrir leurs activités et récupérer une lettre afin de trouver le mot gagnant „proximité“.

Dans une ambiance conviviale, habitants, clients et élus se sont donc baladés de l'un à l'autre avant de se retrouver en fin d'après-midi avec les commerçants pour le tirage au sort.

Parmi les 53 cartons de jeu participants, 9 ont gagné des bons cadeaux à faire valoir dans le commerce qui avait offert le bon.

Voici les gagnants :

- Alsace Gourmande : Malone Chirez
- Chez Vera : Arnaud Reinhart
- Sila Kebab : Norbert Ehret
- Grenacker : Élya Da Silva
- Natura Massage : Quentin Heintz
- H2O : Sabrina Thomas
- Rôtisserie : Melissa Cerva
- Bar O Manu : Mickael Colin
- Boîte À Tifs : Margaux Imhoff



Laissez moi fer – un nouveau service

Vous n'avez plus envie de passer votre temps à repasser votre linge ?
 Votre temps est compté et vous souhaitez profiter de votre temps libre ?
 Clotilde Pernot peut vous venir en aide.

Cette jeune femme, habitante de Kunheim, a créé son auto-entreprise il y a quelques mois pour mieux pouvoir concilier travail professionnel et vie de famille.

Elle aime repasser le linge et promet un travail rapide et soigné.
 Toute prestation bénéficie de 50% de crédit d'impôt.

Ses tarifs (dépôt du linge par vos soins à son adresse) sont :

- 10 € par panier de linge sans chemises et draps
- 1,50 € pour une chemise sur cintre
- 2 € la chemise pliée
- 2 € le drap
- 3 € la housse de couette

(Récupération de votre linge chez vous sur demande et avec supplément).

Clotilde Pernot
 18 rue des Tilleuls, Kunheim
 Tél. 06 31 97 76 52
 Facebook : <https://www.facebook.com/Laissez-moi-fer-101318352288644>



Un marché de Noël chaleureux



Le samedi 27 novembre, plusieurs commerçants de Kunheim se sont retrouvés pour un marché de l'Avent dans la cour de « Chez Vera », spécialiste de décorations florales, rue des Vosges.

Ainsi les passants pouvaient acheter dans une ambiance chaleureuse des couronnes et décorations de l'Avent préparées par Véra Haydl, des bougies et fondants parfumés confectionnés par Myriam Huentz alias « Sweet Harmony » et des produits d'esthétique du salon de coiffure « La boîte à Tifs ». David Cordonnier, traiteur traditionnel « Alsace Gourmande » proposait des spécialités de Noël à acheter ou commander et des tartes flambées ou un potage à déguster sur place. Le CMJE proposait des boissons. Malheureusement « Natura Massage » et « H2O Detailing » ont dû annuler leur participation pour raison de santé.

Ce premier marché fut une belle réussite ! Nous travaillerons bientôt sur l'édition 2022. Si vous êtes commerçant, artisan d'art ou artiste et si vous souhaitez participer à un futur marché de Noël, n'hésitez pas à en informer la mairie : Sylvie Nichini, sg@kunheim.fr, tél. 03 89 78 89 02.

Doc Brau : une brasserie artisanale à Kunheim

Depuis son installation dans une maison individuelle à Kunheim, Alexis Royer, ingénieur de formation, a aménagé son sous-sol pour y créer une micro-brasserie. Après avoir découvert le brassage chez un copain, le brasseur autodidacte s'est formé via des livres et sur internet.

Tout a commencé en 2013 en privé, après avoir reçu de sa femme son premier kit de brassage comme cadeau de Noël. Aujourd'hui ce brasseur passionné consacre un jour par semaine à cette activité partielle qu'il a déclarée comme entreprise officielle depuis avril après des formations liées à l'hygiène et à la gestion d'entreprise.

Son installation actuelle lui permet de faire au maximum deux brassins de 100 litres par mois. Il ne travaille pas avec des recettes prédéfinies, mais ses crûs varient selon ses envies. La liste des cuvées disponibles est consultable sur Facebook.

Si vous souhaitez visiter ou échanger sur le sujet du brassage, n'hésitez pas à prendre contact.

Alexis Royer, alias Doc Brau
27 rue des Pommiers à Kunheim
Facebook : <https://www.facebook.com/DocBrau>
Mail : doc.brau2019@gmail.com

Fête des associations

Le samedi 11 septembre, les associations de Kunheim ont présenté leurs activités sportives et culturelles durant l'après-midi Fun'Assos, à la salle des sports. Lors de cette fête des associations les intéressés ont pu découvrir les activités proposées à Kunheim et permis aux enfants ou adultes de s'inscrire pour la nouvelle saison. Les jeunes du CMJE ont proposé pâtisseries et boissons. Après une année marquée par la pandémie, ce fut un bon moment pour démarrer la saison et renouer avec les activités.



Un nouveau président chez les donneurs du sang

Les membres de l'amicale des donneurs de sang de Kunheim ont tenu leur assemblée générale samedi 28 août. Après les thèmes habituels, le président, Rocco Martorana, a annoncé son intention de laisser sa place à son vice-président, Laurent Houbart.

En 2009, c'est Rocco Martorana qui a relancé l'amicale efficacement secondé par une équipe de bénévoles motivée ; ils ont repris l'organisation des collectes et réussi à mobiliser les donneurs de sang. Rocco Martorana laisse en héritage une amicale qui fonctionne bien et rassemble de 40 à 50 donneurs à chaque collecte.

Rocco Martorana (d.) a passé la main à son vice-président, Laurent Houbart.

Laurent Houbart, le nouveau président, espère garder le cap tracé par son prédécesseur, et souhaiterait réussir à augmenter le nombre de donneurs sur le long terme. L'amicale compte actuellement douze membres qui souhaitent être rejoints par d'autres bénévoles. Si vous êtes intéressé, manifestez-vous lors de la **prochaine collecte, le mardi 22 mars à la salle des fêtes de Kunheim de 16h30 à 19h30.**



Une sortie jeunes haut en couleur



Samedi 18 septembre, les jeunes du CMJE de Kunheim se sont rendus au festival « Kunscht in der Wälderstadt – Vive le StreetArt » à Titisee-Neustadt avec les enfants d'autres Conseils Municipaux du Pays Rhin-Brisach. Ensemble, ils ont participé à une matinée franco-allemande autour d'ateliers artistiques avant de faire un tour pour voir trois artistes à l'oeuvre dans cette ville de la Forêt Noire : l'artiste brésilien Wark da Rocinha, l'Allemande Anna Diehr, alias Krowni, de Stuttgart et le Français Popay, déjà bien connu par les Kunheimois. Le festival a été co-organisé par le Musée des Arts Urbains et du Street Art – MAUSA Vauban et la ville de Titisee-Neustadt. Pour nos jeunes Français, la journée s'est terminée par un tour de bateau sur le lac Titisee.



Le nouveau CMJE en action

Le samedi 16 octobre, s'est tenu l'assemblée générale du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants.

Suite aux élections, la nouvelle équipe se compose comme suit : Margaux Leray (présidente), Felix Ritzenthaler (vice-président), Louna Rakotondramanana et Clara Ritzenthaler (secrétaires), Virginie Laissus (secrétaire adjointe), Isabelle Beyer (trésorière), Elodie Kuenemann (trésorière adjointe). Aurélie et Eileen Jestel, Romain et Yanis Leray, Lucinda Meyer, Alice Pires, Louise Simon, Noéline Uria et Kelly Ritzenthaler sont également membres. Les adultes Virginie Laissus, Valérie Schmitz-Danner (pour l'AJV), Anne Ehrlicher (pour La Ruche) et les conseillères municipales Sophie Edel, Isabelle Beyer, Anne-Catherine Buob entoureront les jeunes lors de leurs actions.

La nouvelle équipe a déjà mené deux différentes actions caritatives début décembre : la Téléthombola avec les associations de Kunheim et l'opération « Boîtes de Noël ».

Ainsi, **1502 euros** ont pu être collectés pour le Téléthon.

Samedi 11 décembre, **60 boîtes** ont été déposées aux Restos du cœur à Neuf-Brisach et Caritas à Volgelsheim.

Merci à tous pour votre participation et votre générosité !

Pour la nouvelle année, plusieurs actions sont en préparation.





Journée Citoyenne

Kunheim 25 septembre 2021

La journée citoyenne a eu lieu samedi 25 septembre. Avec les 96 participants, tous les chantiers programmés ont pu être menés à terme. Merci à tous les acteurs pour leur implication et le travail fourni dans la bonne humeur : Peintures et lasures intérieures et extérieures, plantations et réfection de massifs, débroussaillage et élagage, entretien et création de mobilier urbain, nettoyage de pavés et l'atelier cuisine. La journée s'est clôturée autour d'un bon repas convivial à la salle des fêtes.

REPEINDRE LA CUISINE À L'ÉCOLE MATERNELLE



CONFECTION DE 3 BANCS VAGUES



GARDERIE À L'ÉCOLE MATERNELLE



NETTOYAGE DES PAVÉS DEVANT L'ÉGLISE



COUTURE ET RACCOMMODAGE À LA ROSELIÈRE



CONFECTION DES REPAS POUR LES PARTICIPANTS



PEINTURE SOUS-COUCHE DES FAÇADES SUD ET NORD DE LA SALLE DE MUSIQUE





CRÉATION D'UN MASSIF DEVANT LA SALLE DES FÊTES



ENTRETIEN, ÉLAGAGE, RÉPARATION DU PARCOURS DE SANTÉ, DU CHEMIN DERRIÈRE LA STATION D'ÉPURATION ET AUTOUR DES PONTS VERS LE MOULIN ET DU GIESSEN RUE DES ÉTANGS



REPEINDRE LES BACS POTAGERS À L'ÉCOLE MATERNELLE



NETTOYAGE ET HUILAGE DES BANCS DU VILLAGE RUE PRINCIPALE



PLANTATIONS SOUS LES ARBRES DANS LA RUE PRINCIPALE



LASURE DES JEUX SUR L'AIRE DE JEUX ET DE LA RAMBARDE DE L'ESCALIER AU PÉRISCOLAIRE



MERCI À TOUS





Les pompiers de Kunheim recrutent

Le corps de première intervention de Kunheim lance un recrutement, afin de maintenir les secours de proximité à Kunheim.

Dès l'âge de 16 ans vous avez la possibilité de nous rejoindre et de participer avec nous, aux secours d'urgences.

Voici les modalités d'entrée :

- Avoir 16 ans
- Vaccination à jour ou en cours (Tétanos-Hépatite-COVID-19)
- Conditions médicales requises.
- Esprit d'équipe, responsable et discret.

Nous avons besoin de vous et nos concitoyens encore plus, afin de nous donner à tous une chance. La chance pour nous de pouvoir aider les autres grâce à des formations utiles à tout moment. La chance aux personnes en difficulté d'obtenir des secours plus rapidement. Une chance à tout moment et rapidement, voici ce que l'on veut maintenir à Kunheim avec vous ! N'hésitez pas, prenez contact avec nous, nous serons là pour tous renseignements.

Contacts :

- LT Pascal Roeder :
tél. 06 21 00 42 50
courriel : pascal.roeder@orange.fr
- ADC Jean-David RIESS :
tél. 06 03 52 23 28
- ADC Jean-Paul Ritzenthaler :
tél. 06 85 69 17 63

Merci pour votre soutien !

Avancements de grade

Habituellement la remise des galons pour des avancements de grade se fait lors des cérémonies du 8 mai ou 11 novembre. Nous avons été contraints d'annuler ces cérémonies trois fois de suite depuis mars 2020, et procédons actuellement à la remise des galons lors des exercices des sapeurs pompiers.

Ainsi, le samedi 4 septembre la maire a remis le galon à Yoann Domingues pour sa nomination au grade d'adjudant et le dimanche 12 septembre à Matthieu Bannwarth qui a également été nommé adjudant. Le lundi 27 septembre, la maire a remis les galons à Jonathan Cordonnier et Jérémy Johann, tous les deux ont été nommés au grade de sergent.

Félicitations et merci pour leur engagement à tous les quatre !



Anniversaires

Janvier

06/10/36	Marie Thérèse Hartmann	85 ans
02/01/51	Josiane Ternant	71 ans
03/01/40	Sigrid Kammerdiener	82 ans
04/01/48	Paulette Leidemer	74 ans
05/01/46	Gérard Alixant	76 ans
07/01/52	Gilbert Marxer	70 ans
08/01/45	Robert Locherer	77 ans
10/01/43	Mathilde Hechinger	79 ans
13/01/50	Michel Wecker	72 ans
13/01/36	Helga Wehrstedt	86 ans
16/01/50	Richard Rapka	72 ans
17/01/38	Anna Fleck	84 ans
17/01/34	Charlotte Haemmerlin	88 ans
17/01/50	Marie Rose Raffner	72 ans
19/01/36	Jeannine Bleu	86 ans
19/01/51	Yvonne Gantner	71 ans
12/01/47	Kurt Elbs	75 ans
22/01/31	Marlise Laufenburger	91 ans
23/01/49	René Gantzer	73 ans
23/01/44	Gabrielle Schmitt	78 ans
24/01/36	Marthe Ehrhardt	86 ans
27/01/37	Jean-Louis Couty	85 ans

Février

04/02/35	Jeannette Hermann	87 ans
04/02/47	Alfred Leidemer	75 ans
09/02/25	Julie Spindler	97 ans
09/02/41	Antoine Licausi	81 ans
13/02/43	François Heymann	79 ans
14/02/46	Jean-Pierre Hoffert	76 ans
15/02/51	Monique Stocker	71 ans
16/02/35	Yvette Herve	87 ans
16/02/50	Jean-Michel Lutz	72 ans
19/02/30	Colette Seiler	92 ans
19/02/46	Rémy Spindler	76 ans
19/02/45	Andrée De Los Rios	77 ans
25/02/40	Elisabeth Mislin	82 ans
25/02/50	Maria Haasdonk	72 ans
26/02/35	Jean-Paul Scheer	87 ans
27/02/47	Martine Baudoin	75 ans
28/02/45	Elke Schleich	77 ans
28/02/47	Marie-Rose Deparis	75 ans

Mars

01/03/38	Gilbert Schmitt	84 ans
03/03/45	Raffaele Casalino	77 ans
08/03/47	Gérard Meyer	75 ans
09/03/46	Monique Klein	76 ans
11/03/49	Eliane Ritzenthaler	73 ans
13/03/32	Suzanne Heinrich	90 ans
17/03/47	Jean-Georges Ritzenthaler	75 ans
18/03/51	Germaine Stath	71 ans
18/03/48	Chantal Urban	74 ans
19/03/50	Andrée Sigwalt	72 ans
22/03/49	Jacqueline Hoffert	73 ans
26/03/40	Reinhard Kühn	82 ans
27/03/51	Ernest Baumann	71 ans
27/03/46	Léa Jouan	76 ans
30/03/46	Richardin Nestelhut	76 ans
30/03/50	Adrienne Sigwalt	72 ans
31/03/51	François Baur	71 ans

Naissances

13/09/21	Pauline, fille de Jean-Pierre Jarry et Joanna Schmuck
29/07/21	Elyo, fils de Emeline Bleauwart
29/07/21	Timothée, fils de Matthieu Menchon et Elisa Durr
30/06/21	Lucie, fille de Nicolas Bacher et Amélie Vesper

Mariages

04/12/21	Caroline Wendling et Stéphane Laurent
23/10/21	Magali Jonas et Justin Lallouet
11/09/21	Perrine Sommereisen et Kevin Weisheimer
20/08/21	Camille Adam et Florian Grass

Décès

12/12/21	Thierry Weill à l'âge de 65 ans
08/12/21	Marthe Weber à l'âge de 88 ans
21/11/21	Gabrielle Lehmann, à l'âge de 77 ans
12/11/21	Eddy Pourty, à l'âge de 39 ans
17/10/21	Marie Steinlé, à l'âge de 71 ans
03/10/21	Eugène Bumann, à l'âge de 74 ans
25/09/21	Jean-Paul Steinlé, à l'âge de 75 ans
16/09/21	Berthe Urban, à l'âge de 75 ans
10/08/21	Marie-Isabelle Laufenburger, à l'âge de 62 ans
09/08/21	Jeannine Urban, à l'âge de 85 ans

Anniversaires à la Roselière

Janvier

07/01/34	Denise Dippert	88 ans
07/01/33	Germaine Meyer	89 ans
08/01/27	Anne Hoffert	95 ans
09/01/25	Huguette Robail	97 ans
10/01/31	Mina Struss	91 ans
15/01/27	Germaine Rose Guth	95 ans

Février

02/02/29	Alice Fleith	93 ans
06/02/34	Monique Bruchig	88 ans
18/02/30	Marcel Husser	92 ans
28/02/30	Quinto Bollini	92 ans

Mars

06/03/51	Lucien Morgant	71 ans
08/03/34	Jacqueline Herth	88 ans
08/03/46	Josiane Viard	76 ans
08/03/33	Lucie Wagner	89 ans
09/03/20	René Osswald	102 ans
15/03/51	Guy Meurant	71 ans
28/03/27	Léonie Schertzinger	95 ans
29/03/27	Angèle Spaenlehauer	95 ans
30/03/30	Rosette Catherine Colantuono	92 ans
30/03/23	Marie-Thérèse Simler	99 ans



Vaccination

La dose de rappel du vaccin contre la COVID-19 concerne toutes les personnes de 18 ans et plus, et ayant un schéma vaccinal initial complet.

■ Dès 5 mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

■ Dès 3 mois après la dernière injection pour les personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical.

■ Les personnes vaccinées avec Janssen doivent recevoir une injection supplémentaire dès 4 semaines après leur vaccination, puis une dose de rappel dès 5 mois après cette dernière.

Les personnes ayant eu une infection au Covid-19 puis une dose de

Janssen, sont éligibles à la dose de rappel dès 4 semaines après leur injection.

Pour les personnes ayant eu le Covid après leur injection de Janssen, 2 situations :

■ Si infection moins de 15 jours après l'injection : les personnes reçoivent une dose supplémentaire de vaccin ARNm 4 semaines après l'infection. Elles sont éligibles au rappel vaccinal dès 5 mois après cette dose supplémentaire.

■ Si infection plus de 15 jours après l'injection : les personnes n'ont pas besoin de compléter leur schéma vaccinal avec une dose supplémentaire. Elles sont éligibles au rappel dès 5 mois après l'infection.

Pour plus d'informations, prenez contact avec votre médecin ou consultez les créneaux disponibles sur <https://www.doctolib.fr/>



Comment suivre les infos de votre village

Vous souhaitez rester connectés aux actualités de Kunheim ?

Rien de plus simple, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **facebook** Commune de Kunheim
- l'application **PanneauPocket** : téléchargeable gratuitement sur PlayStore, AppStore ou AppGallery (selon la marque de votre téléphone)
- **site internet** www.kunheim.fr

Ainsi vous serez informés en temps et en heure des fermetures de route, vaccinations, horaires des services, pannes et urgences ...

Horaires d'ouverture de la mairie :

De lundi à vendredi de 9h à 12h
Le mardi après-midi de 15h à 17h
Le vendredi après-midi de 14h à 17h
Fermetures exceptionnelles les après-midi du 24 et 31 décembre.

Art'Rhena – le programme

Art'Rhena, le centre culturel franco-allemand de l'île du Rhin, a ouvert ses portes pour la saison 2021/22 !

L'équipe du centre a créé une programmation diversifiée à travers laquelle vous pourrez découvrir tout au long de l'année des spectacles de nombreuses disciplines différentes.

Qu'il s'agisse de danse, de théâtre, de musique, de cirque ou de théâtre de marionnettes, il y en a pour tous les goûts !

Vous pouvez télécharger et parcourir le programme complet sur : <https://arthrena.eu/events/saison-202122>



Les événements à venir de la saison :

- 12/01 15h LEON SAVES THE WORLD - **COMPAGNIE NI** (Cirque/8+)
- 22/01 20h FRENCH TOUCH MADE IN GERMANY - **IMMO** (One man Show & Cirque 6+)
- 02/02 16h TRAIT(S) - **COMPAGNIE SCOM** (Cirque/3+)
- 10/02 15h ENFANT DU VENT - **CECILE CORBEL** (Musique/6+)
- 12/02 20h NOTES - **CECILE CORBEL** (Musique/10+)
- 18/02 20h PAS DE DEUX - **RAKOVSKY** (Danse & Théâtre/10+)
- 22/02 20h JE HURLE ! - **LA SOUPE COMPAGNIE** (Théâtre, marionnette & Musique/10+)
- 12/03 20h VIENNE, LA REINE DU BAL - **ORCHESTRE CHÛT** (Musique/10+)
- 19/03 20h ACQUA ALTA - **ADRIEN M & CLAIRE B** (Danse/10+)

Contact :

Tél. 03 89 47 40 40
Mail : mairie@kunheim.fr



Responsable de la publication :
Jill Köppe-Ritzenthaler

Comité de rédaction :
Yannick Bruni, Anne-Catherine Buob, Michelle Haag, Gerard Haasdonk, Véronique Hannhardt, Yannick Heintz, Solange Husser, Marie-Madeleine Jonas, Marion Krauss, Delphine Maraget, Maryse Walter et Jean-Pierre Weymann

Maquette :
Jill Köppe-Ritzenthaler, Léa Lombard

Photo de couverture :
Aurélié Barth

Imprimeur : PCH, Neuf-Brisach

Prochaine parution prévue : 25 mars 2022
Remise des articles pour : le 25 février 2022

Courriel : mairie@kunheim.fr



SCAN ME